

**BUREAU VERITAS**  
Certification



## **VAR CLIMATISATION**

### **Attestation de capacité n° 509358**

Délivrée en application de l'article R.453 du code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-106 du code de l'environnement, l'organisme BUREAU VERITAS CERTIFICATION agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée DEVP0819156A, atteste que l'opérateur VAR CLIMATISATION dont l'établissement VAR CLIMATISATION de numéro SIRET : 48417435400023, dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes:

**-Catégorie I :** Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

L'attestation de capacité est valide à partir du 29 sept. 2009, jusqu'au 28 sept. 2014. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Sa validité peut être vérifiée en consultant le site Internet : [www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes](http://www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes)

Date : 29 sept. 2009

Bruno Labarre - Directeur Général

**Bureau en charge de l'attestation de capacité :**

Bureau Veritas Certification

BP 69 – Bat. C – 5 chemin du Jubin – 69574 DARDILLY Cedex

